



Handicap à l'école : le nouveau plan du gouvernement

La secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel, a fait plusieurs annonces ce lundi matin, qui ne semblent pas à la hauteur des besoins. «Je créerai tous les postes d'auxiliaires de vie scolaires (AVS) pour que les jeunes enfants vivant en situation de handicap puissent aller à l'école.» C'était une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Au mois d'août, le gouvernement annonçait l'emploi de 8 000 équivalents temps plein. «Tous les besoins seront couverts», assurait alors le ministère de l'Education, il s'agit d' «une priorité absolue».

Handicap à l'école : le nouveau plan du gouvernement : La secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel, a fait plusieurs annonces ce lundi matin, qui ne semblent pas à la hauteur des besoins. «Je créerai tous les postes d'auxiliaires de vie scolaires (AVS) pour que les jeunes enfants vivant en situation de handicap puissent aller à l'école.» C'était une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Au mois d'août, le gouvernement annonçait l'emploi de 8 000 équivalents temps plein. «Tous les besoins seront couverts», assurait alors le ministère de l'Education, il s'agit d' «une priorité absolue». Pourtant, à la rentrée, plus de 3 000 élèves handicapés n'avaient pas d'accompagnant pour les aider à l'école, soit 2% des 164 000 enfants ayant besoin d'un soutien... Nous voici quatre mois plus tard. Ce lundi matin, Sophie Cluzel, la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées était sur RTL. «Tous les enfants sont à l'école, assure-t-elle, mais pour certains, ils n'ont pas d'AVS.» La secrétaire d'Etat explique que les budgets sont là, sanctuarisés, mais que les candidats manquent à l'appel. «On n'arrive pas à recruter. [...] Il manque des AVS et il en manquera toujours tant qu'on sera dans un système précaire.» La moitié des accompagnants aujourd'hui sont en contrat aidé, rappelle Sophie Cluzel. La secrétaire d'Etat veut donc «accélérer la professionnalisation», réclamée par les parents et les professionnels depuis de longues années. Le plan annoncé ce matin semble pourtant un peu maigrelet face aux enjeux. Première annonce : augmenter le nombre d'accompagnants sous contrat avec l'Education nationale. Les AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) auront donc un statut plus pérenne, et donc plus attractif. La secrétaire d'Etat annonce que 4 800 nouveaux contrats d'AESH seront signés d'ici septembre prochain, soit au total 11 200 postes d'AESH pour 2016. Un chiffre qui fait doucement sourire Marion Aubry, de l'association Toupi, qui se bat pour l'inclusion des personnes atteintes de handicaps cognitifs. «Il était déjà prévu dans la loi de finance que 4 500 équivalents temps plein d'AESH soient créés, donc la secrétaire d'Etat n'annonce aujourd'hui en fait que 300 nouveaux postes. Ce qui reste largement insuffisant pour répondre aux besoins qui ne cessent d'augmenter.» On compte aujourd'hui 164 000 élèves ayant besoin d'un accompagnement, soit une hausse de 12% par rapport à 2016. Deuxième annonce: améliorer la formation des profs... Sophie Cluzel veut commencer par s'assurer que toutes les écoles du professorat (Espé) proposent un module de formation sur le handicap aux nouveaux enseignants. Ce n'est pas le cas dans la pratique. Ensuite, la secrétaire d'Etat veut travailler sur la formation continue... via «une plateforme numérique pour que les enseignants puissent trouver les ressources». Enfin, pour lutter contre «l'usure des étudiants handicapés», qui arrêtent leurs études fatigués d'avoir à se battre pour pouvoir aller en cours, elle propose des «ambassadeurs» en septembre prochain – des services civiques dédiés à l'enseignement supérieur qui accompagneraient les étudiants dans leurs galères.